



SIEDA
Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20231116-DELIB20231101-DE
Reçu le 20/11/2023

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 16 novembre 2023

Date de convocation : le 16 octobre 2023
Date d'affichage : 16 novembre 2023
Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de novembre, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Étaient présents : Monique ALIES -- Alain ANGLES -- Jacques BARBEZANGE -- Magali BESSAOU - Christian BONNET -- Jean Marc CALVET -- Bernard CASTANIER -- Jean-François CLAPIER -- Sylvain COUFFIGNAL -- Sébastien DAVID -- Robert DIEUDE -- Joël ESPINASSE -- Jean-Luc FARJOU -- Bernard GORGEON -- Jean Louis GRIMAL -- Henry CLAUDE -- Christophe LABORIE -- Jean Marie LACOMBE -- Paul MARTY -- Jean Pierre MASBOU -- Bernard NAYRAC -- Alain NOUVIALE -- Jean-Claude SOUYRIS -- Thierry TEULIER -- Christian TIEULIE -- Pierre TIEUIE -- Bernard VERDIER

Étaient absents ou excusés : 23 Dont 3 ont donné procuration

Votes Pour : 30
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2023/11/01

Etat des transferts de compétences

12 rue de Bruxelles
Bourran
12000 RODEZ
05 65 73 31 60
sieda@sieda.net
www.sieda.fr

Etat des transferts de compétences

Monsieur le Président rappelle que l'article 14.3 Transfert de compétences des Statuts du SIEDA adoptés en 2019 précise que « Le transfert de compétences s'opèrent par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'adhérent qui transfère sa compétence et du Comité Syndical prises à la majorité simple des suffrages exprimés ».

Dans le cadre du déploiement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques, il n'a pas été pris de délibération du SIEDA pour chaque délibération de commune.

Aussi Monsieur le Président propose de mettre à jour les annexes des statuts et notamment l'annexe 4 comme suit :

LISTE DES 109 COMMUNES

ALRANCE	LAISSAC SEVERAC L'EGLISE	SAINT LAURENT D'OLT
ARGENCE EN AUBRAC	LANUEJOULS	SAINT ROMÉ DE TARN
ARVIEU	LE CLAPIER	SAINT SYMPHORIEN DE
AUBIN	LE FEL	THENIERES
BARAQUEVILLE	LE NAYRAC	SAINTE CROIX
BAS SEGALA (La Bastide)	LEDERGUES	SAINTE EULALIE DE CERNON
BELMONT SUR RANCE	LES ALBRES	SAINTE RADEGONDE
BERTHOLENE	LESTRADE ET THOUELS	SALLES CURAN
BOISSE PENCHOT	LIVINHAC LE HAUT	SAUVETERRE DE ROUERGUE
BOUILLAC	LUC LA PRIMAUBE	SEBRAZAC
BOZOULS	LUGAN	SEGUR
BROMMAT	MARCILLAC	SEVERAC LE CHÂTEAU
CALMONT	MARCILLAC CONQUES	ST BEAULIZE
CAMARES	MILLAU	ST GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
CAPDENAC GARE	MONTAGNOL	ST JEAN ET ST PAUL
CASSAGNES BEGONHES	MONTBAZENS	ST SERNIN SUR RANCE
CASTELNAU DE MANDAILLES	MONTLAUR	ST SERNIN SUR RANCE
CASTELNAU PEGAYROLS	MORLHON LE HAUT	ST VICTOR ET MELVIEU
CLAIRVAUX D'AVEYRON	MOYRAZES	TAUSSAC
COMPOLIBAT	MUR-DE-BARREZ	TOULONJAC
COMPREGNAC	NAJAC	VIALA DU PAS DE JAUX
CONQUES-EN-ROUERGUE	NANT	VILLEFRANCHE DE PANAT
CORNUS	NAUCELLE	VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
COUPIAC	NAUCELLE	VILLENEUVE D'AVEYRON
CRANSAC	NAUCELLE	
CRESPIN	OLEMPS	
DECAZEVILLE	ONET LE CHÂTEAU	
DURENQUE	PLAISANCE	
ENTRAYGUES SUR TRUYERE	PONT DE SALARS	
ESCADOLIERES	REQUISTA	
ESPALION	RIEUPEYROUX	
ESTAING	RIGNAC	
FIRMI	RODEZ	
FLAGNAC	RODEZ AGGLOMERATION	
FONDATE	ROUSSENNAC	
GABRIAC	SAINT AFFRIQUE	
GOLINHAC	SAINT AMANS DES COTS	
LA BASTIDE SOLAGES	SAINT BEAUZELY	
LA CAPELLE-BLEYS	SAINT CHELY D'AUBRAC	
LA CAVALERIE	SAINT COME D'OLT	
LA FOUILLADE	SAINT GENIEZ D'OLT	
LA SALVETAT PEYRALES	SAINT GEORGES DE	
LAGUIOLE	LUZENCON	
	SAINT JEAN DU BRUEL	



SIEDA

Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Après avoir oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve la mise à jour de l'annexe des statuts concernant le périmètre de la compétence des infrastructures de recharge pour véhicule électrique.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Et Publication ou notification

Du *20* Novembre *2023*



Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20231116-DELIB20231101-DE
Reçu le 20/11/2023